

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Code	PEIM2B34PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Campus Mons Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) Yannick DUQUESNE (yannick.duquesne@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) HELHa Gosselies Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) François JANDRAIN (jandrinf@helha.be) Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPRez (celine.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser et de mettre en oeuvre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychopédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PEIM2B35PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B34PPA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM2B34PPB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEIM2B34PPC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B34PPA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM2B34PPB	Évaluation des apprentissages	15
PEIM2B34PPC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	14_PEIM2B34PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yannick DUQUESNE (yannick.duquesne@helha.be)		
Coefficient de pondération		80	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- S'essayer à la pratique du métier, au sein de la Haute Ecole puis sur le lieu de stage 2 en prenant comme fil conducteur la pédagogie du projet, les ateliers autonomes et/ou la tâche complexe.
- Pratiquer l'autoévaluation et l'analyse réflexive.
- Présenter son dispositif à la classe.
- Approfondir des méthodologies liées aux mathématiques et à la langue française.
- Etablir un lien entre l'école maternelle et l'école primaire sur base d'observations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les AFP de Bloc 2 seront organisés selon 3 thématiques :

AFP "pédagogique" - AFP "didactique" (mathématiques et langue française) et AFP "maternelle"

Lors des AFP "pédagogique", l'étudiant sera amené à :

1. appréhender concrètement 3 dispositifs pédagogiques : la pédagogie du projet, les ateliers autonomes et la tâche complexe.
2. s'essayer à ces dispositifs à la HE et dans sa classe de stage 2
3. construire une activité fictive liée à un des dispositifs (TJ)
4. autoévaluer sa pratique
5. présenter son dispositif du stage 2 à la classe
6. réaliser des écrits réflexifs.

Lors des AFP "didactique", les étudiants travailleront sur des méthodes liées à l'écrit et à la lecture mais aussi sur des méthodes spécifiques en mathématiques liées aux stages en P5 et en P2.

Lors des AFP "maternelle", pour faire connaissance avec leur futur public de stage (P1 en B3), les étudiants vivront des moments d'observations en maternelle suivis de temps d'analyse en Haute Ecole.

Démarches d'apprentissage

Les AFP "didactique" proposeront aux étudiants des outils concrets transférables en classe.

Les AFP "pédagogique" s'articuleront entre moments théoriques et pratiques et moments de réflexion. Les étudiants travailleront essentiellement en groupe.

Les AFP "maternelle" s'appuieront sur des moments d'échanges entre étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les préparations des leçons à réaliser dans le cadre des AFP "pédagogique" et "didactique" pourront faire l'objet d'un accompagnement lors des modules de préparation de stages.

En outre, les capacités d'analyses réflexives évaluées lors des 3 parties des AFP seront travaillées au cours.

Sources et références

Des références spécifiques seront communiquées au cours et seront disponibles à la bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des notes seront distribuées au cours et déposées sur Connected mais la prise de notes est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP et la réalisation des tâches demandées est obligatoire et conditionne l'accès à l'examen.

A savoir, en cours d'année auront lieu des évaluations formatives, des travaux de réflexivité, de la co-évaluation par les pairs et/ou de l'auto-évaluation.

L'accès à l'examen ne pourra être accordé que si l'étudiant remplit les 2 critères suivants :

- La présence obligatoire à tous les AFP à la Haute Ecole ainsi que sur les lieux d'activités (école primaire, journée d'observation,...)
- La remise des travaux respectant les consignes données par le professeur concerné (leçon, compte rendu d'observation, écrit réflexif,...)

Ensuite, l'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 sur base du bilan de compétence ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	25		

Période d'évaluation			Trv	75	Trv	100
----------------------	--	--	-----	----	-----	-----

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Code	14_PEIM2B34PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours permet de :

- distinguer les différentes formes d'évaluation et comprendre leur utilité dans la gestion de la progression des apprentissages
- envisager les outils et dispositifs d'évaluation en tant que supports à l'apprentissage, en ce compris à la motivation à apprendre
- anticiper l'évaluation formative et sommative lors de l'élaboration de l'activité pédagogique
- utiliser l'évaluation diagnostique pour opérer des choix pédagogiques adaptés aux besoins de chaque élève
- construire des dispositifs d'évaluation cohérents, répondant au principe d'alignement pédagogique
- analyser les actions d'évaluation, en cours et après l'activité pédagogique (analyse réflexive quant aux étayages fournis et quant à l'évolution de l'acquisition des compétences)
- justifier les choix en matière d'évaluation, en lien avec les modèles d'apprentissage et taxonomiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde les thèmes et concepts suivants :

- Évaluer ? : Pourquoi ? Quoi ? Qui ? (évaluer qui et qui évalue) Quand ? Comment ?
- Les types d'évaluation (formative, sommative et certificative) et leurs fonctions
- Les qualités, pièges et biais de l'évaluation
- L'évaluation formative et les différentes formes d'étayage au service de la motivation à apprendre
- L'évaluation au service des apprentissages et les dispositifs de différenciation qui la soutiennent (plan de travail, groupe de besoins, tutorat, ...)
- Aspects formatifs de l'évaluation, distanciation, entretiens métacognitifs, enseignement explicite et processus de secondarisation
- Les outils d'évaluation (grilles critériées et indicateurs d'atteinte des objectifs)
- Justifications de l'élaboration de dispositifs d'évaluation des compétences au regard de supports d'analyse: taxonomie de Bloom, ZPD de Vygotsky.

Démarches d'apprentissage

Les démarches adoptées seront puisées parmi :

- exposés théoriques
- démarches inductives – comparaisons d'outils et de pratiques d'évaluation
- études de cas concrets via des sites et documents ressources
- confrontations d'idées en lien avec les premières pratiques en stage
- structuration de nouveaux acquis en lien avec les futures pratiques en stage
- élaboration et application de dispositifs d'évaluation, en ce compris des grilles critériées, sur base de leçons choisies par les étudiants (travaux de groupe et individuels).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Moments de travail coopératif
- Temps d'élaboration personnelle et temps de confrontation
- accompagnement des préparations par le professeur en tant que personne ressource
- Evaluation formative continue.

Sources et références

- Baillat, G., De Ketele, J., Paquay, L. & Thélot, C. (2008). Évaluer pour former: Outils, dispositifs et acteurs. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.baill.2008.01> Barlow M.2003, L'évaluation scolaire, *mythes et réalités*, Paris, ESF, France
- Capitanescu Benetti, A., Leroux, M. et Connac, S. (2021). L'organisation du travail dans les coulisses de la différenciation. Les Cahiers du CERFEE, 59
- Carette V., Defrance A., Kahn S. & Rey B. (2012). Les compétences à l'école, De Boeck, Bruxelles, Belgique.
- Cieutat, P., Connac, S. (2021). Coopération et évaluation pour ne décourager aucun élève. Chronique sociale.
- Connac S., *Changer l'évaluation: évaluer pour apprendre?*, Chantier d'écriture réflexive, module 8- C.E.S.P. Hainaut, 2011- 2012
- De Peretti A. (2009), Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation. Guide pratique, ESF, Paris, France.
- Dierendonck C., Loarer E. & Rey B. (2014). L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel. De Boeck Supérieur, Bruxelles, Belgique.
- Gérard, F. (2013). L'évaluation au service de la régulation des apprentissages : enjeux, nécessités et difficultés. *Revue française de linguistique appliquée*, XVIII, 75-92.
- Jorro A. (2000), *L'enseignant et l'évaluation. Des gestes évaluatifs en question*, De Boeck, Bruxelles, Belgique.
- Méghaizerou, M. (2007). Qu'est-ce que l'évaluation à l'école ?. *Journal français de psychiatrie*, 29, 52-54.
- Perrenoud P. (1999). *L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*, De Boeck, Bruxelles, Belgique

- Divers textes repérés à :
<http://francois.muller.free.fr/diversifier/formativ.htm>
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- cours sur document power point + documents annexes
- site <http://www.partagerdespratiques.be>
- supports individuels: leçons choisies par les étudiants pour construire un dispositif d'évaluation.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral individuel au cours duquel l'étudiant présentera un dispositif d'évaluation complet en s'appuyant sur une présentation de type .ppt. Le jour de l'examen oral, il remettra des annexes résumant, illustrant et argumentant son dispositif.

Les consignes pour le contenu et la forme du travail écrit et de la présentation orale, ainsi que les exigences et critères d'évaluation seront communiqués via ConnectEd.

Cette AA faisant partie d'une UE composée de 3 AA qui concourent au développement de mêmes compétences, il est impératif que les 3 AA soient réussies pour valider l'UE.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 sur base du bilan de compétence ;

Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

En cas de non présentation du travail écrit et / ou du support de type .ppt le jour de l'examen oral, l'étudiant sera en échec (= 0 / 20).

Pour l'évaluation de Q3, les modalités d'examen sont les mêmes qu'au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	14_PEIM2B34PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Il s'agira pour l'étudiant d'analyser une séquence d'enseignement filmée en stage 1 et de l'améliorer en fonction des modules de cours abordés en classe.

Il sera capable d'analyser et de mettre en oeuvre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours permet un approfondissement de la matière vue en BLOC1.

Concepts abordés :

- les objectifs et les compétences pour préparer une séquence d'apprentissage;
- les facteurs et conditions favorisant l'apprentissage;
- le sens et la motivation;
- le fonctionnement du cerveau;
- les fonctions exécutives
- les neurosciences au service des apprentissages;
- la construction des savoirs et les conflits socio-cognitifs;
- la métacognition.

Démarches d'apprentissage

Les démarches adoptées seront puisées parmi :

- études de cas, confrontations d'idées et démarches inductives
- lectures et structuration de nouveaux acquis
- recherches personnelles d'informations
- travail en groupe

- étayage, transfert.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Confrontations des notes et idées entre étudiants
- Moments de partage et d'élaboration en groupes restreints et en groupe classe
- Accompagnement des analyses et préparations par l'enseignant en tant que personne ressource
- Evaluation formative continue.

Sources et références

Les livres de référence sont e.a. :

- DE VECCHI G. & CARMONA-MAGNALDI, 2008 *Faire construire des savoirs*, Hachette Education, France.
- PIERRET-HANNECART M. & PIERRET P. 2003 , *Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui*, Bruxelles, éd. De Boeck & Larcier, Belgique.
- HOUDE, O. (2018). *L'école du cerveau*. éd. Mardaga, Belgique.
- Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Odile Jacob, France.
- Connac, S. (2017). *Enseigner sans exclure. La pédagogie du colibri*. ESF Editeur, France

Les articles utilisés sont e.a. :

- PERRENOUD Ph.1999, *Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? comment ?*, Suisse, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation UNIGE, http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1999/1999_17.html
- LEPAGE P. & ROMAINVILLE M., *Le tutorat en Communauté française de Belgique, inventaire des pratiques, éléments d'évaluation et recommandations*, Namur, Centre de Didactique Supérieure de l'Académie universitaire de « Louvain », FUNDP Service de Pédagogie Universitaire, 2009. http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/05_Pictures_documents_and_external_sites/09_Publications/PUB2009_1880_%20Le%20Tutorat%20en%20Communauté%20française%20de%20Belgique.pdf

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- vidéos, films, diapositives power point, textes (portefeuille de lectures)
- notes de cours de l'étudiant, vidéos personnelles de l'étudiant et une vidéo sélectionnée par groupe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier sur l'analyse de ses pratiques d'enseignement, individuellement et par groupe de 2 ou 3 étudiants. Les vidéos de l'étudiant sont indispensables pour pouvoir mener à bien ce travail.

La note finale de l'évaluation du travail en groupe peut être différente pour chacun des membres en fonction de l'investissement, la présence et le niveau de maîtrise de chaque membre du groupe.

Examen écrit sur toute la matière du cours.

Cette AA faisant partie d'une UE composée de 3 AA qui concourent au développement de mêmes compétences, il est impératif que les 3 AA soient réussies pour valider l'UE.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que

Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il

peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 sur base du bilan de compétence ;
Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	25				
Période d'évaluation	Eve	75			Exe	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Pour le Q3, il s'agira d'un examen écrit.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).